



PROFITEZ D'UN TOUT NOUVEAU SERVICE AU GARAGE MUNICIPAL!

Un conteneur a été mis à la disposition des citoyens afin qu'ils puissent se départir de certains produits électroniques.

Ce service résulte d'une entente entre la ville de Paspébiac et le *Réseau québécois du Centre de formation en entreprise de récupération* (CFER) et sera disponible jusqu'au **12 octobre** pour l'année 2013.

Horaire pour déposer les produits électroniques :

Mercredi 8 h 30 à 12 h
Samedi 8 h 30 à 12 h

Liste des produits électroniques visés :

- Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, ordinateurs de poche et les tablettes PC
- Imprimantes
- Téléphone cellulaire ou satellitaire, sans-fil conventionnel ainsi que leur dispositif mains libres, les téléavertisseurs et les répondeurs téléphoniques
- Claviers, souris, câbles, connecteurs et télécommandes, cartouches d'encre conçus pour être utilisés avec un produit visé ci-dessus
- Numériseurs, télécopieurs et photocopieurs
- Écrans d'ordinateurs et téléviseurs
- Consoles de jeux vidéo et leurs périphériques
- Lecteurs, enregistreurs, graveurs ou emmagasineurs de sons, d'images et d'ondes, amplificateurs, égaliseurs de fréquences et récepteurs numériques
- Baladeurs numériques, lecteurs de livres électroniques, récepteurs radios, émetteurs-récepteurs portatifs, appareils photos numériques, cadres numériques, caméscopes et système de localisation GPS
- Routeurs, serveurs, disques durs, cartes mémoires, clé USB, haut-parleurs, webcams, écouteurs et autres dispositifs sans fil conçus pour être utilisés avec un produit visé.